Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Procès de Dax

Par

Publié le 18/09/2006

Jean-Pierre Leroy et Philippe Guichard, de la Confédération paysanne, ont été jugés le 18 septembre 2006 à Dax (Landes) pour le fauchage, jamais revendiqué, le 31 août 2005, d'un essai de maïs GM appartenant à Monsanto [1]. Tous deux ont nié avoir participé à cette action. L'autorisation de l'essai a été annulée par le Conseil d'Etat, le 28 avril 2006 (cf. Inf'OGM n°75). Le procureur a requis entre quatre et huit mois de prison avec sursis, 1000 euro d'amende et un an de privation des droits civiques et familiaux. Verdict le 20 novembre.

---

[1] http://www.humanite.presse.fr/journ...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-proces-de-dax/